

MINISTÈRE DES MINES ET DE L'ÉNERGIE
CHARGE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Travail - Démocratie - Paix

DIRECTION GÉNÉRALE DES MINES ET DES
HYDROCARBURES

(F°) E C R E T N° 77/471 DU 7/9/77 MMERS-DGMH
portant inscription au tableau d'avancement
au titre de l'année 1976, des fonctionnaires
des cadres de la catégorie A hiérarchie I
des Services Techniques (Mines)

LE DEUXIÈME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE
DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,
Ministre du PLAN.

V I S A S :

Vu l'Acte fondamental du 5 Avril 1977;
Vu la Loi 15/62 du 3 Février 1962, fixant le Statut
général des fonctionnaires des cadres;
Vu l'Arrêté 2087/FP du 21 Juin 1958, fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires des cadres;
Vu le Décret 60/90 du 3 Mars 1960 fixant commun des cadres
de la catégorie A des Services Techniques;
Vu le Décret 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires des cadres;
Vu le Décret n° 62/197 du 5 Juillet 1962, fixant les caté-
gories et hiérarchies des cadres créées par la Loi 15/62 fixant le Sta-
tut général des fonctionnaires des cadres de la République Populaire
du Congo;
Vu le Décret 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la
nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres;
Vu le Décret 65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 réglementant à
l'avancement des fonctionnaires des cadres;
Vu le Décret 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et rem-
plaçant le Décret n° 62/196 du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements
indiciaires des fonctionnaires des cadres;
Vu l'Acte 001 du 3/4/77 structurant le Comité Militaire
du Parti et nommant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre
du Plan; Vu le Décret n° 77/165 du 5 Avril 1977 portant composition
du Conseil des Ministres;
Vu le Procès-Verbal de la Commission Administrative et
Paritaire réunie en date du 9 Février 1977;

D E C R E T E :

Article 1er. - Sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année
1976, les Ingénieurs des cadres de la catégorie A hiérarchie I des
Services Techniques (Mines) dont les noms suivent:

INGENIEURS :

POUR 3° ECHELON :

MM. > MISSONGO Timothée
> OPALA-LETSYA Jean-Eddy
> MABOUYOU Edmond

(Mines et Hydrocarbures)
(Mines et Hydrocarbures)
(ELF - CONGO)

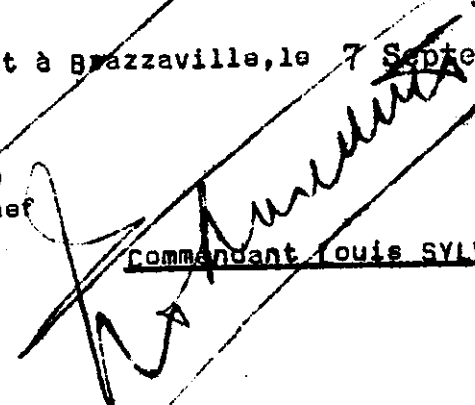
.../...

144

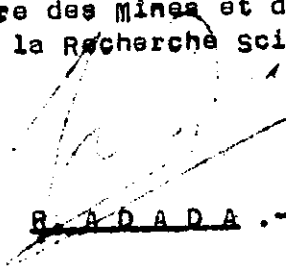
sera
ARTICLE 2.- Le présent décret/enregistré, publié au Journal
Officiel de la République populaire du Congo et communiqué partout où
besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 7 Septembre 77

par le Deuxième Vice-président du Comité
Militaire du parti, premier ministre, chef
du Gouvernement, ministre du plan ;


Commandant Louis SYLVAIN-GOMA

Le ministre des mines et de l'énergie
Chargé de la Recherche scientifique


B. ADADA.-

Le ministre des finances


H. LOPES.-

Le ministre du travail et de
la Justice Garde des Sceaux


A. MOULISSAU-PHUA

AMPLIATIONS :

- JORPC.....	2
- MMERS.....	2
- DF (solde pension).....	2
- DGT.....	2
- SGCG/BC.....	2
- DGMH.....	2
- Intéressés.....	3
- Dossiers.....	3/20

